



PROCES-VERBAL

Commission Football Entreprise du Sud

Réunion du : Lundi 04 Septembre 2023

Présidence : M. SANTELLI Joseph

Secrétaire : Mme GARDELLA Sandra (CD)

Présent(s) : MM AGOSTINI Thierry, CAMPINCHI Jean Laurent

Excusé(s) :

Assiste : M. RISTERUCCI Franck (CD)

Ordre du jour :

- Constitution des poules A et B championnat R1 Football Entreprise saison 2023/2024
- Tirage au sort de la Coupe Nationale (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} tours).
- Modalités de la compétition et des coupes.

Clubs présents :

AS TROTTEL, AJA, ST JEAN, OCANA, PIETROSELLA, CALCATOGGIO, POMPIERS DU SUD, BASTELICA, VAL DI PRUNELLI, BASTELICA.

Constitution des Poules championnat R1 Football Entreprise

Equipes engagés : AS TROTTEL, POMPIERS DU SUD, SVARR FE, AJA, PIETROSELLA 1 et 2, OCANA 1 et 2, ST JEAN 1 et 2, VAL DI PRUNELLI, BASTELICA, CALCATOGGIO

Le tirage a été effectué par M. MUSELLI :

Poule A

- As Trottet
- Pompiers du sud
- Svarr
- AJA
- Pietrosella2
- St Jean 1
- Ocana 2

Poule B

- Val di Prunelli
- Bastelica
- Calcatoggio
- Pietrosella 1
- ST Jean 2
- Ocana 1

Calendrier R1 Football Entreprise :

Poule A :

- 1^{ère} Journée samedi 7/10/23
- 2^{ème} journée samedi 21/10/23
- 3^{ème} journée samedi 27/10/23
- 4^{ème} journée samedi 18/11/23
- 5^{ème} journée samedi 09/12/23
- 6^{ème} journée samedi 13/01/24
- 7^{ème} journée samedi 27/01/24
- 8^{ème} journée samedi 10/02/24

9^{ème} journée samedi 18/02/24
10^{ème} journée samedi 02/03/24
11^{ème} journée samedi 23/03/24
12^{ème} journée samedi 13/04/24
13^{ème} journée samedi 04/05/24
14^{ème} journée samedi 11/05/24

Poule B :

1^{ère} journée samedi 14/10/23
2^{ème} journée samedi 04/11/23
3^{ème} journée samedi 25/11/23
4^{ème} journée samedi 16/12/23
5^{ème} journée samedi 20/01/24
6^{ème} journée samedi 03/02/24
7^{ème} journée samedi 24/02/24
8^{ème} journée samedi 16/03/24
9^{ème} journée samedi 06/04/24
10^{ème} journée samedi 27/04/24

Match 1^{er} Journée Poule A :

- **AS TROTTEL / AJA** le mercredi 04/10/23 à 20h45 stade Ange Camilli.
- **POMPIERS DU SUD / PIETROSELLA 2** le jeudi 05/10/23 à 20h45 au stade Ange Camilli
- **SVARR / OCANA 2** le vendredi 06/10/23 à 20h30 stade Istria à Propriano
- Exempt : ST JEAN 1

Matches 1^{ère} journée Poule B :

- **BASTELICA / ST JEAN 2** le jeudi 12/10/23 à 20h45 au stade Pierre Benielli à Bastelicaccia.
- **VAL DI PRUNELLI / CALCATOGGIO** le Mardi 10/10/23 à 20h45 stade Ange Camilli.
- **OCANA 1 / PIETROSELLA 1** le mercredi 11/10/23 à 20h45 stade Ange Camilli.

Tirage au sort du 1er tour de la Coupe Nationale Football Entreprise :

Clubs engagés :

- Pietrosella
- Ocana
- Calcatoggio
- As Trottet
- AJA
- ST Jean
- Bastelica
- Val di Prunelli
- Pompieri du sud
- Svarr

Les qualifiés directement pour la 3^{ème} tour (finale régionale) sont : Calcatoggio et Pietrosella.

Le tirage est effectué par M. SANTELLI :

Match 1 : Val di Prunelli / Pompieri du sud le jeudi 28 septembre 2023 à 20h45 au stade Ange Camilli.

Match 2 : AS Trottet / Ocana le mercredi 27 septembre 2023 à 20h4 au stade Ange Camilli.

Match 3 : Svarr / Bastelica le vendredi 26 septembre 2023 à 20h30 au stade Jean Istria à Propriano.

Match 4 : AJA / ST Jean le mardi 26 septembre à 20h45 au stade Ange Camilli.

2^{ème} tour de la Coupe Nationale Football Entreprise (du 06 au 11/11/23) :

Match 5 : Vainqueur du match 1/vainqueur du match 2.

Match 6 : Vainqueur du match 3/vainqueur du match 4.

3^{ème} tour de la Coupe Nationale Football Entreprise (du 27/11 au 02/12/23) :

Match 7 : Calcatoggio/vainqueur du match 5.

Match 8 : Pietrosella/vainqueur du match 6.

Modalités du Championnat et des Coupes :

La Commission rappelle aux clubs que lors de la Coupe Nationale, sont autorisés 3 doubles licenciés dans la phase régionale, puis 2 doubles licenciés à partir des 16^{èmes} de finale.

Les frais concernant les officiels sont partagés entre les deux clubs, lors des rencontres de Coupe de Corse et Coupe Nationale (phase régionale).

En ce qui concerne le championnat, la Commission rappelle aux clubs que seul 3 doubles licenciés sont autorisés sur la feuille de match.

La FMI est obligatoire.

Les clubs n'étant pas à jour administrativement (Licences etc....) au début des compétitions seront considérés forfaits sur la 1^{ère} rencontre et ainsi de suite.